

P A D D

Notre territoire demain.

Accueillir les habitants



L'augmentation de la population et du nombre de ménages exige la mise en place d'actions majeures destinées à adapter l'offre de logements à tous les besoins.

Produire plus et mieux

- 2600 logements par an sur 15 ans.
- Diversifier l'offre : logement locatif ou en accession à la propriété, habitat individuel ou collectif...
- Proposer des logements durables : choix des matériaux, des énergies...
- Offrir des logements adaptés aux différents revenus.



Rééquilibrer la production sur tout le territoire

- Permettre aux jeunes de se loger dans leur commune,
- Favoriser la mixité sociale,
- Faire des communes des espaces de vie et non des ensembles dortoirs.

Organiser le développement sur un réseau de polarités et le pôle métropolitain

pour favoriser la proximité des emplois, des services et des équipements nécessaires à l'accueil des populations.



Utiliser le foncier de façon économe

en développant les zones d'habitat autour du centre des polarités et des axes de transports en commun.